

Congrès Eurofinas/Leaseurope Cascais 2022

Focus sur les Tables Rondes

Source ; Extrait de la lettre N° 195 de l'ASF (Association Française des Sociétés Financières)

https://www.asf-france.com/wp-content/uploads/2023/01/lettre-asf_195_6_janvier_2023_Site.pdf

<https://www.asf-france.com/>

DOSSIER SPÉCIAL

CONGRÈS EUROFINAS/LEASEUROPE CASCAIS 2022

Après deux années d'absence liées à la crise sanitaire, le congrès organisé conjointement par les associations européennes du crédit à la consommation et du leasing, Eurofinas et Leaseurope, s'est tenu les 6 et 7 octobre, à Cascais, au Portugal.

Sur le somptueux littoral de la région de Lisbonne, les 400 professionnels présents ont eu plaisir à se retrouver et à échanger sur l'actualité et les enjeux de leur secteur d'activité après deux années hors norme. Plus de 30 pays, majoritairement européens, étaient représentés. Les participants étaient pour 3/4 des professionnels du leasing et pour 1/4 du crédit à la consommation.

Mike Berners-Lee a donné le coup d'envoi de cette 23^e édition. Mike Berners-Lee est professeur à l'Université de Lancaster et est notamment l'auteur du livre « Il n'y a pas de planète B ». Il a interpellé l'auditoire sur la responsabilité et le rôle de chacun dans la transition vers un modèle économique et social plus durable.

Cette session plénière d'ouverture s'est poursuivie par une présentation du « metaverse » par Cameron Krueger, managing director chez Accenture et spécialiste de la finance. Il a donné un éclairage sur les perspectives ouvertes par ce nouvel environnement numérique et sur son impact sur la relation clients et les modes de fonctionnement des établissements financiers.

Se sont ensuite tenues, sur deux journées, 9 sessions thématiques, animées par une quarantaine d'intervenants, qui ont apporté un point de vue éclairé sur les grandes évolutions du leasing et du crédit à la consommation et les enjeux à venir pour ces deux secteurs (le détail en pages 12 à 23).

Table des matières

Table des matières

Le leasing en Europe et au-delà : état des lieux et perspectives.....	3
Le “groupe du futur” de Leaseurope	5
Stratégies opérationnelles pour un financement durable des actifs	7
Comment la transition écologique impacte le leasing	8
Crédit à la consommation : état des lieux et perspectives.....	9
Transition vers un financement durable des consommateurs	12
Un nouveau paysage pour la réglementation du crédit à la consommation	14
Orientation client : exploiter les données dans le crédit-bail et le crédit à la consommation.....	15

Le leasing en Europe et au-delà : état des lieux et perspectives



écrit par
Marie-Anne Bousquet Suhit
Responsable du secteur Financement
des particuliers et des entreprises



Cyril Robin
Chargé d'études

LEASEUROPE

LE LEASING EN EUROPE ET AU-DELÀ : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Intervention et animation de **John Rees**,
Retired Senior Leasing Executive

Panel de la table ronde :

Tim Albertsen, CEO, ALD Automotive,
Isabelle Loc, CEO, BNP Paribas Leasing Solutions,
Richard O'Donohue, Head of Leasing Partner
Solution EMEA, Dell Financial Services,
Mathias Wagner, CEO, CHG Meridian



Au cours des deux dernières années, les leaders des secteurs européens du leasing et de la location de véhicules ont géré leurs activités en relevant des défis sans précédent. Après le Covid-19, ils doivent maintenant faire face à des opportunités et des risques en soutenant la transition vers une économie européenne durable, tout en faisant face à une inflation élevée et à l'incertitude économique liée notamment au conflit entre la Russie et l'Ukraine (coût énergétique, rupture des approvisionnements, délais de livraison).

Les leaders de l'industrie européenne du leasing et de la location automobile partagent leur analyse de l'état des marchés à l'occasion de la présentation des statistiques européennes 2018.

En 2021, l'Europe reste un leader mondial avec 389 milliards d'euros de production (+15,8 % par rapport à 2020/-1,5 % par rapport à 2019) derrière les Etats-Unis (463 milliards d'euros, +24,3 % par rapport à 2020/+18,2 % par rapport à 2019) mais devant la Chine (378 milliards d'euros, +10,6 % par rapport à 2020/+10,8 % par rapport à 2019). Viennent ensuite le Japon (33 milliards d'euros, -15,6 % par rapport à 2020/-19,7 % par rapport à 2019) qui précède le Canada (26 milliards d'euros, +6,9 % par rapport à 2020/+14,7 % par rapport à 2019) et l'Australie (23 milliards d'euros, +11 % par rapport à 2020/-17,5 % par rapport à 2019). Le panel se félicite de la bonne tenue du marché mondial du leasing et de la place du marché européen dans cette compétition.

En 2021, l'Europe reste un leader mondial
avec 389 milliards d'euros de production

En Europe, sur un total de 389 milliards d'euros de production en 2021 (+15,8 %), le leasing immobilier représente 13 milliards d'euros (+13,7 %) tandis que le leasing mobilier atteint 376 milliards d'euros (+15,9 %).

Le marché a montré une reprise en 2021. Le volume de production rattrape les niveaux pré-pandémiques (en 2019) dans toutes les régions, à l'exception du Benelux, de l'Autriche et de la Suisse, de la France et du Royaume-Uni.

En termes de types d'actifs financés en 2021 en leasing mobilier, le secteur automobile confirme son leadership avec près de 70 % du total des actifs. Il s'avère que les clients ont toujours besoin de beaucoup de flexibilité sur les contrats de véhicules et de flottes.

On constate des performances mitigées selon les différents types d'actifs. Les secteurs des équipements industriels (machines-outils : +25 %) et de l'automobile (véhicules légers +15,1 % ; véhicules utilitaires légers : +19,8 %) affichent des croissances positives, tandis que les technologies de la communication et de l'information (ICT : -6,8 %) et les actifs à forte valeur ajoutée (big tickets : -17,8 %) montrent des taux décroissants.

Globalement, le taux de pénétration du leasing mobilier en Europe est stable et s'établit à 28 % en 2021 renouant avec son niveau d'avant crise. Plus de la moitié des marchés nationaux ont des taux de pénétration des équipements supérieurs à 20 %. Les intervenants relèvent que, comparé à un taux de pénétration de 40 à 50 % aux Etats-Unis, l'Europe dispose encore d'une belle marge de progression.

Avec un taux de pénétration supérieur à 30%, la France compte parmi les pays qui font mieux que la moyenne européenne.

La pénétration du leasing se mesure également auprès des PME. Les tendances observées depuis des années ne se démentent pas. Sur la base d'une enquête conduite d'avril à septembre 2021 concernant les PME dans l'Union européenne, avec 21 %, le leasing arrive en tête des produits financiers demandés par les PME, devant les lignes de crédits et découverts (19 %), les crédits commerciaux (18 %) et les crédits bancaires moyen terme (18 %). L'étude confirme que les PME innovantes ou exportatrices recourent

davantage au leasing matériel que leurs consœurs non-innovantes et non-exportatrices (à hauteur de 23 % et 22 % contre respectivement 17 % et 20 %). Le niveau d'utilisation du leasing est encore plus élevé pour les "PME à forte croissance" (supérieur à 30 %).

Sur la base d'une sélection d'indices de Leaseurope, l'évolution depuis 2011 montre que tous les ratios financiers se sont bien comportés en 2021 : la rentabilité (de près de 50 %), le rendement des capitaux propres (aux alentours de 25 %) et le rendement des actifs (environ 2 %) atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis 2011. Le ratio coût sur revenu a légèrement diminué (un peu inférieur à 50 %) et le coût du risque est redescendu à un niveau aussi bas que celui d'avant crise (proche de 0,2 %).

Enfin, le panel a particulièrement commenté le « Leasing durable », sujet d'actualité stratégique.

Les professionnels estiment que le passage aux véhicules électriques, dont le prix est d'au moins 30 % plus élevé que les véhicules thermiques, impacte sensiblement l'évolution des marchés de l'automobile et du financement et qu'il y a lieu d'examiner distinctement l'évolution en nombre de véhicules, limitée, de l'évolution en montant, plus dynamique.

Outre le marché automobile, les établissements vont devoir s'orienter vers les secteurs « finançables », considérant qu'il ne sera vraisemblablement plus envisageable, au regard des nouvelles réglementations environnementales (taxonomie), de tout financer. Le développement de l'économie circulaire, point crucial du « European green deal », impose un suivi scrupuleux de la production et du traitement des déchets inhérents aux actifs financés, un appui volontaire à l'accompagnement d'une seconde, voire d'une troisième, vie des actifs (entretien, réparation, meilleure utilisation) et une attention portée au recyclage. Les orientations environnementales et les évolutions technologiques poussent les prix à la hausse.

Le leasing peut accompagner et soutenir cette tendance inéluctable en étant proche à la fois des constructeurs innovants et des client avant-gardistes qui adhèrent à ces évolutions.

[Retour à la TM](#)

LE “GROUPE DU FUTUR” DE LEASEUROPE

Intervention et animation de **Paul Johnson-Ferguson & Ian Robertson**, Executive Directors, Invigors EMEA

Le programme « Future Group » de Leaseurope propose des solutions innovantes au secteur tout en récompensant certains des jeunes talents les plus prometteurs du secteur européen du leasing.

Les projets gagnants de cette année ont exploré des approches intéressantes et nouvelles sur les plateformes multi-usages, les certificats verts spécifiques au leasing et les incitations à la réduction du carbone pour les flottes.

Equipe A : digitalisation

Le projet relatif à l'impact de la digitalisation pour l'industrie du leasing a présenté une nouvelle architecture de logiciel pour offrir et disposer simultanément d'un outil capable de recenser et de suivre l'expérience des clients. L'un des objectifs est de permettre à l'établissement de réagir et de faire des propositions commerciales notamment en réactions aux opérations du client (informations sur les devis, les actifs, les contrats, les factures, la résiliation éventuellement anticipée, le calendrier des paiements, etc.). Au-delà de l'intérêt pour l'établissement (amélioration des offres ciblées de financement et d'équipement), l'outil doit contribuer à augmenter les revenus des partenaires de location et des fournisseurs par le biais des points de contact avec les clients (accroissement de la vente croisée sur le portefeuille de clients).

Equipe B : durabilité

Le projet « WeeeCycle Platform »¹ vise à devenir la première plateforme indépendante de recyclage des déchets électroniques en Europe. L'objectif est de développer une place de marché interentreprises qui relie la demande

de déchets électroniques (entreprises de recyclage certifiées partenaires) à l'offre de déchets électroniques (fabricant d'équipements originaux², crédit-bailleur en fin de lease (EOL³), crédit-preneur, revendeur). La plateforme recenserait les produits obsolètes arrivés en fin de lease⁴, associerait des services⁵ relatifs à une valeur résiduelle optimisée, une gestion de la logistique, la gestion des paiements mais surtout fournirait aux intervenants la certification pour l'élimination durable des déchets (certificats verts).

Selon ses promoteurs, cette initiative part du constat que les déchets électroniques sont le flux de déchets qui croît le plus rapidement dans l'Union européenne et que moins de 40 % sont recyclés, le reste n'étant pas trié. Par ailleurs, en 2020, l'industrie européenne du leasing a contribué à hauteur de 15 milliards d'euros de financement de produits électroniques.

Equipe C : flottes automobiles neutres en carbone

Compte tenu de l'impact du secteur des transports (25 % du total des émissions de CO₂ au niveau mondial) et des objectifs européens de réduction des émissions de -50 % à horizon 2030, le projet vise à interpeller les entreprises sur la connaissance de leurs émissions de CO₂ en matière de mobilité. L'objectif du projet est la création d'une méthodologie de calcul valable pour tous les moyens de mobilité (« calculateur de CO₂ pour la mobilité »). Le modèle repose essentiellement sur la collecte de données clients. Au-delà de cette collecte, les participants à la conférence font observer que la cible risque de concerner principalement les entreprises moyennes dotées de capacités plus modestes que les grandes entreprises pour effectuer ce calcul. Par ailleurs, le modèle est dépendant de paramètres extérieurs comme la certification de la méthodologie, l'audit des données recueillies et la standardisation.

¹En référence à la directive européenne WEEE, c'est-à-dire à la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

²Un fabricant d'équipements originaux (OEM - Original Equipment Manufacturer) se définit traditionnellement comme une entreprise dont les biens sont utilisés comme composants dans les produits d'une autre entreprise, qui vend ensuite l'article fini aux utilisateurs.

³End Of Life -> End Of Lease.

⁴A noter que dans l'esprit de ses concepteurs, la plateforme interviendrait avant recyclage et remise à neuf.

⁵Le transport des produits ne serait pas directement inclus dans la plateforme, mais assuré par des partenariats intégrés. L'idée première reste que les entreprises de recyclage choisissent les produits proches de chez eux afin de les traiter localement et de limiter le coût financier et l'impact environnemental du transport.



L'AVENIR DE LA MOBILITÉ URBAINE EUROPÉENNE

Intervention et animation de **Khaled Shahbo**, Senior Vice President Europe, Enterprise Rent-a-car

Panel de la table ronde :

Giacomo Carelli, Chairman, Leasys & CEO, Drivalia and FCA Bank,

Hélder Barata Pedro, Secretary General, ACAP & Chair, ACEA Liaison Committee,

Wolfgang Reinhold, Chairman, Car-Remarketing Association Europe CARA,

Gerry Wagner, Director, International Institutional Relations, Arval

Le paysage de la mobilité est soumis à un certain nombre de changements fondamentaux, tant en ce qui concerne les exigences réglementaires qui mettent de plus en plus l'accent sur l'écologisation accélérée des flottes automobiles, que les impacts macroéconomiques tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les membres du panel partagent tout d'abord leur perception sur les conséquences de l'électrification des véhicules. Ils constatent que l'augmentation des prix et des délais de livraison conjuguée aux difficultés de production liées à la pénurie des composants tend à rebattre les cartes du secteur des transports essentiel à l'activité économique.

Les professionnels sont confrontés à des arbitrages difficiles en termes d'évaluation des valeurs résiduelles des véhicules et des engagements sur les prix à offrir aux clients tant les fluctuations sont rapides. L'incidence de l'arrivée prochaine des voitures asiatiques, en provenance de Chine ou du Vietnam notamment, n'est pas non plus à sous-estimer. L'impact en termes de prix risque d'accroître encore les difficultés, tant pour les établissements, que pour les revendeurs.

Les membres du panel évoquent bien entendu les difficultés d'infrastructures (installation de bornes et acheminement de l'électricité aux points de rechargement ; inégal développement selon les États membres) qui restent un frein majeur au développement de l'électrification. Selon les types de véhicules fonctionnant à l'électricité, ils attirent l'attention sur l'importance de veiller à ce qu'en pratique les émissions de CO₂ soient bien réduites. Certains indiquent que si le véhicule électrique est présenté comme le véhicule du futur, il n'y a pas de certitude absolue notamment au regard de la production des batteries, de leur durée de vie et retraitement. Le panel souligne que les composants nécessaires à la production des batteries viennent d'Asie, ainsi que les batteries elles-

[Retour à la TM](#)

Stratégies opérationnelles pour un financement durable des actifs

mêmes, ce qui, aujourd'hui, place l'Europe dans une situation de dépendance qui ne peut être ignorée. En tout état de cause, du point de vue client, un véhicule électrique doit être viable et utilisable au regard des besoins économiques attendus.

La mobilité urbaine s'apprécie aussi sous l'angle d'une offre globale de services de la mobilité. Les professionnels constatent qu'aucun acteur n'est aujourd'hui en mesure de la proposer. Parmi ces services, les professionnels constatent la forte progression de la bicyclette électrique et relèvent que la demande d'autopartage, souvent évoquée, semble exister. Pour autant, ils constatent que parmi les clients qui estiment qu'il n'est plus nécessaire d'être propriétaire de son

véhicule, beaucoup restent cependant très attachés à disposer du leur et ne sont pas prêts à le partager. Concernant les camions circulant en Europe, les professionnels rappellent que la part roulant à l'énergie électrique est très faible et craignent de voir le parc vieillir toujours plus.

En termes de taxation, le panel confirme que le véhicule est fortement taxé en Europe et au-delà regrette un manque d'harmonisation. Il redoute que cette taxation contamine les véhicules à faibles émissions, y compris le véhicule électrique, et appelle au contraire de ses vœux un maintien voire un renforcement des aides et des soutiens publics européens et nationaux pour soutenir la décarbonation du secteur du transport.

STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES POUR UN FINANCEMENT DURABLE DES ACTIFS

Intervention et animation de **Yann Toutant**,
Founder, Black Winch

Panel de la table ronde :

Matt Ackley, Chief Marketing Officer, Ritchie Bros,
Ben Lindberg, Head of proposition & Head of
Global Partners & Strategic Alliances, Nordea
Finance

Challengé sur le leasing pour une économie européenne durable, le panel évoque des suggestions pratiques sur la façon dont tous les types de bailleurs peuvent maximiser le potentiel du leasing durable.

Qu'il s'agisse de crédit-bail conventionnel ou de modèles commerciaux circulaires et régénératifs, tant pour les actifs "verts" spécialisés que pour tous les autres actifs qui contribuent à une économie plus durable, les sociétés de leasing, les fabricants et fournisseurs d'équipements, les revendeurs et les entreprises doivent chercher à comprendre et à optimiser l'utilisation de leurs équipements.

Les équipements doivent pouvoir être utilisés plus longtemps au lieu d'être mis au rebut. Selon certains membres du panel, l'âge moyen des équipements vendus a pu être augmenté d'environ 20 % au cours des dix dernières années.

La transparence du marché (savoir qui a vendu ou financé, quoi, à qui, quand, combien de temps, pour quel usage, avec quelle intensité) combinée à de nouvelles approches financières, permet à une base élargie de clients de se tourner vers des équipements plus anciens.

Comme les autres acteurs, les financiers doivent s'intéresser aux données fournies par des machines de plus en plus "intelligentes" et s'approprier les méthodes d'inférence de l'intelligence artificielle qui permettent aux propriétaires d'équipements de prévenir les pannes et d'exploiter les machines de manière plus durable. Les analyses plus complètes des données leur permettent d'optimiser l'utilisation de leurs machines et d'augmenter leur durée de vie.

En conclusion, le panel retient l'importance, après développement du « *Know Your Customer* », **de développer le « *Know Your Assets* »** qui repose notamment sur la collecte de données. Il retient également combien il serait opportun de **savoir communiquer autant, voire davantage, sur le retour en nombre de tonnes de CO₂ économisées** que sur le taux de rendement des capitaux propres ou des actifs.

[Retour à la TM](#)

Comment la transition écologique impacte le leasing



écrit par
Yves-Marie Legrand
Délégué général adjoint

COMMENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE IMPACTE LE LEASING

Intervention et animation de **Peter-Jan Bentein**, Secretary General, Dutch Leasing Association NVL

Panel de la table ronde :

Odile de Saivre, CEO Societe Generale Equipment Finance,
Mathias Grossman, CEO, Commercial Finance, Siemens Financial Services,
Marije Rhebergen, Head of Sustainability, DLL

Odile de Saivre évoque un contexte politique particulièrement porteur : le plan « Fit for 55 » de l'Union européenne sous-tend 1 000 milliards d'euros d'investissements publics et privés dans les 10 ans à venir.

Elle souligne que la demande est de plus en plus marquée par les enjeux de durabilité et que, dès lors, les clients doivent plus que jamais être au centre des préoccupations des établissements.

Selon elle, en matière de développement durable, les clés sont l'innovation et l'expérimentation dans un contexte encore mouvant (taxonomie, réglementation en cours de structuration, émergence d'offres et d'acteurs nouveaux).

Pour leur permettre de prendre une part active au développement durable, le leasing est une opportunité pour les entreprises, en particulier pour les PME. Car un cercle vertueux se met en place dans l'industrie du leasing : les actifs sont de plus en plus écologiquement performants, les vendeurs s'engagent dans des offres nouvelles sur la base de ces équipements plus « verts », répondant à une demande en ce sens, et soutenus par les établissements de leasing, prêts de leur côté à prendre des risques nouveaux.



[Retour à la TM](#)

Crédit à la consommation : état des lieux et perspectives



écrit par
Marie-Anne Bousquet Suhit
*Responsable du secteur Financement
des particuliers et des entreprises*



Petya Nikolova
Chargée d'études

EUROFINAS

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Intervention et animation de **Christian Kuendig**,
Managing Director & EMEA Head of Non-
Bank FI, Fitch Ratings

Panel de la table ronde :

Stéphane Priami, CEO, Credit Agricole
Consumer Finance,
Sylwester Pedowicz Country Manager,
Ikano Bank Poland,
Emmanuel Chapuzot, International Supervisor
Consumer Finance, Société Générale

La première table ronde en matière de crédit à la consommation a été consacrée à un état des lieux du marché post-Covid. Les échanges ont porté sur les principaux défis pour la profession dans un contexte d'incertitude économique (pression inflationniste, hausse des taux d'intérêt et des taux de refinancement, problèmes de chaînes d'approvisionnement, accélération de la transition écologique).

Stéphane Priami, Directeur général de Crédit Agricole Consumer Finance vice-président du Conseil de l'ASF et membre du board d'Eurofinas, dresse un panorama des principaux challenges pour les prêteurs français dans un contexte réglementaire en pleine mutation.

Aujourd'hui, le marché du crédit à la consommation est marqué par une évolution des attentes des consommateurs qui privilégient l'usage sur la possession et se tournent davantage vers des formules de location et des offres clés en main (avec services de réparation, échange, reprise, etc.). Nous assistons également à une forte accélération de la digitalisation des parcours client avec une forte attente de la part des consommateurs

sur les préoccupations sociales et environnementales (mobilité verte, économie circulaire, meilleure inclusion sociale). Le marché de l'automobile est aussi en pleine transformation avec une augmentation sensible du parc de véhicules électriques soutenue fortement par les financements locatifs (LOA en France). Enfin, les paiements fractionnés utilisés essentiellement pour les achats en ligne sont en plein essor, en réponse aux attentes d'un parcours simple et fluide de la part des consommateurs.

À ces évolutions de marché s'ajoute un contexte de crise économique : la pandémie de Covid ainsi que la guerre en Ukraine ont fortement perturbé les modèles de production et les échanges internationaux. Face à une disponibilité limitée des biens de consommation, en raison de la pénurie de matières premières particulièrement dans l'industrie automobile, et à une augmentation significative des coûts énergétiques, une plus grande souveraineté nationale est recherchée dans les secteurs stratégiques (énergie, agriculture, santé) ce qui demandera des capacités de financement. Le pouvoir d'achat des consommateurs est aussi fortement impacté par une inflation due en grande partie à l'augmentation du coût de l'énergie alors que la forte remontée des coûts de refinancement limite la marge de manœuvre des prêteurs qui en France sont contraints à prêter dans la limite d'un taux d'usure aujourd'hui très mordant.

Dans ce contexte, plusieurs grandes réformes réglementaires sont en cours au niveau européen :

- dans le cadre de la révision de la directive sur les contrats de crédit aux consommateurs (DCC), les prêteurs en France sont

principalement attentifs à garder une certaine proportionnalité dans l'examen de la solvabilité de l'emprunteur notamment en ce qui concerne les paiements fractionnés, afin de conserver la fluidité des parcours digitaux ;

- la transition vers des véhicules moins polluants se fait actuellement en grande partie grâce à la location avec option d'achat. L'inclure dans le champ d'application de la nouvelle directive crée un cadre trop rigide, ce qui risquerait de mettre en cause la pérennité de ce produit qui est par nature différent du crédit car le client n'acquiert pas systématiquement la propriété du bien ;
- Stéphane Priami relève aussi un besoin d'innovation dans le domaine du « scoring » et de « la détection des clients fragiles » notamment dans un contexte de forte

inflation. Les systèmes d'intelligence artificielle (IA) utilisés pour évaluer la solvabilité des emprunteurs ou établir une notation de crédit ne devraient pas être considérées comme des IA à haut risque. Dans un environnement déjà très réglementé, l'utilisation de systèmes d'IA devrait être contrôlée par les autorités nationales sectorielles compétentes ;

- enfin, tous les acteurs, y compris les fournisseurs de biens et de services, devraient être soumis aux futures règles applicables aux paiements fractionnés issues de la directive sur les contrats de crédit aux consommateurs. Les exemptions prévues pour les petits commerçants qui souhaitent proposer des délais de paiement à leurs clients ne doivent pas créer des désavantages concurrentiels ni des lacunes dans la protection des consommateurs.



Sylwester Pedowics, Directeur général de Ikano Bank Pologne, dresse un état des lieux du marché polonais en présentant quelques indicateurs économiques.

Après une période de ralentissement de l'activité avec la pandémie de Covid, le PIB polonais a retrouvé, depuis le milieu de l'année 2021, des taux de croissance positifs. Les ventes de biens de consommation sont en hausse de 21,5 % en août 2022. Les revenus des consommateurs se maintiennent à des niveaux raisonnables grâce aux mesures compensant la perte de pouvoir d'achat (aides, baisses d'impôts, etc.). Le taux de chômage (2,6 % en août 2022) est le deuxième plus bas en Europe. Les investisseurs étrangers se retirent de Russie en raison de la guerre en Ukraine mais ne souhaitent pas fuir la région pour autant. Cette nouvelle délocalisation se fait en faveur des pays proches, comme la Pologne et la Turquie. En septembre 2022, le niveau de l'inflation en Pologne a atteint 17,2 %, en augmentation constante depuis le début de l'année.

Les volumes de nouveaux crédits sont en baisse. En revanche, aucune détérioration de la qualité du portefeuille client n'est observée en raison d'un taux de chômage assez bas et des augmentations de salaires à +12,1 %.

Sylwester Pedowics indique également que la Pologne est le pays qui reçoit le plus de réfugiés ukrainiens (1,4 millions de personnes), après la Russie (2,4 millions). Plus de 30 % de ces réfugiés prévoient de rester en Pologne au moins un an après la fin de

la guerre. Près d'un tiers exerçait avant la guerre des métiers hautement qualifiés ou travaillaient dans le secteur de l'éducation. Il s'agit d'une clientèle dynamique qui a recours essentiellement aux mini-prêts (*cash loans*), aux paiements fractionnés et aux prêts sur salaire (*payday loans*) et moins risquée car leur taux de défaut est moindre que celui des Polonais.

Enfin, Sylwester Pedowics attire l'attention sur trois points :

- l'exclusion des consommateurs liée à une réglementation excessive risque de favoriser le développement de marchés parallèles (prêteurs sur gages, etc.) et d'une économie parallèle.
- les lignes directrices de l'EBA sur l'octroi et le suivi des prêts ainsi que la révision en cours de la directive sur les contrats de crédit à la consommation qui renforce les règles applicables en matière d'examen de la solvabilité de l'emprunteur, risquent d'avoir un impact négatif sur l'octroi des prêts.
- le développement de nouveaux acteurs non ou moins réglementés accroît la concurrence envers les banques.

A la question posée au panel des intervenants par Francoise Palle-Guillabert, Délégué général de l'ASF, de savoir si les acteurs constatent une augmentation de la fraude avec les parcours de plus en plus digitalisés, les intervenants répondent que cela dépend beaucoup des marchés nationaux, des produits distribués et des modalités de distribution (en présentiel ou en distance).

[Retour à la TM](#)

Transition vers un financement durable des consommateurs

TRANSITION VERS UN FINANCEMENT DURABLE DES CONSOMMATEURS

Intervention et animation de **Kirsten van Toorenborg**, Head of Research, Statistics & Training, ASSOFIN

Panel de la table ronde :

Charlotte Dennerly, CEO, BNP Paribas Personal Finance,
Peter Hupfeld, CEO, Nordea Finance,
Flavio Salvischiani, Vice-President, Agos

La table ronde est introduite par Kirsten van Toorenborg, Responsable de la recherche, des statistiques et de la formation à l'ASSOFIN (Association italienne du crédit aux ménages).

Les banques et les établissements de crédit sont confrontés à de nouvelles initiatives réglementaires importantes dans le cadre du « Green Deal » de l'UE. Par ailleurs, on attend des professionnels du secteur qu'ils assument un rôle de premier plan. Que peuvent faire les prêteurs pour aider les consommateurs dans leur transition vers des véhicules moins polluants, un chauffage et un éclairage économes en énergie et une production d'énergie domestique ? Quels facteurs sont nécessaires pour créer les conditions propices pour que les prêteurs soient au cœur de cette évolution ?

Les intervenants à la table ronde donnent leur avis sur le sujet :

Charlotte Dennerly est intervenue sur les initiatives des professionnels du crédit à la consommation pour favoriser la transition énergétique des ménages, sous l'impulsion de la réglementation, mais aussi des attentes de leurs salariés et des clients.

La transition vers un financement durable de la consommation passe par la rénovation des logements, la mobilité plus propre, mais également par le développement d'une économie circulaire. Contribuer à une économie responsable et durable est au cœur de l'objet social de BNP Paribas Personal Finance qui a pour objectif d'atteindre les 20 milliards d'euros de financements dédiés à la finance durable d'ici 2025.

Après les transports, le secteur consommant le plus d'énergie est le logement. Sur ce marché, Domofinance, né de l'alliance entre EDF et BNP Paribas Personal Finance, est depuis 2003 le spécialiste du financement des travaux de rénovation énergétique. BNP Paribas Personal Finance et Domofinance représentent 50 % du marché en France.

En matière de mobilité plus propre, on constate qu'en France la part des véhicules moins polluants a beaucoup augmenté, l'ambition de BNP Paribas Personal Finance étant qu'elle atteigne 50 % des financements **en cours** en 2025. Le prix d'une voiture électrique est de 30 % supérieur à celui d'un véhicule thermique. Pour le leasing, le principal problème est celui de la valeur résiduelle et de l'existence d'un marché de seconde main, sachant que les maturités des contrats vont passer de cinq à sept voire même dix ans.

Enfin, de plus en plus de consommateurs pratiquent l'économie circulaire : réduire, réutiliser, recycler (tri des déchets, réduction des déchets, réutilisation des produits à travers leur vente notamment). Selon une étude de l'Observatoire Cetelem réalisée en novembre 2021¹, le revenu mensuel moyen qu'une personne en Europe retire de la vente de biens d'occasion est de 77 euros. Cette étude met essentiellement en évidence une redéfinition des rôles, avec l'affirmation d'un consommateur-vendeur qui devient entrepreneur de sa consommation.

Peter Hupfeld. Nordea Finance propose une large gamme de solutions de financements d'actifs (financements de véhicules et de flottes, crédits aux ménages, financements d'équipements pour les entreprises), de ventes et de financement de créances (affacturation).

Les principaux engagements de Nordéa en faveur du climat sont la réduction de 40 % à 50 % des émissions de CO2 dans les portefeuilles d'investissement et de prêt d'ici 2030. Il est à noter qu'en Norvège 80 % des nouvelles voitures sont électriques. En Finlande, ce taux est de 40 % mais l'ambition

¹Edition 2022 de l'étude « Economie circulaire – Place au consommateur-entrepreneur : <https://observatoirecetelem.com/tag/economie-circulaire>

de l'État d'atteindre un objectif de zéro émission a été inscrite tout récemment dans une loi.

Les tendances en matière de développement durable observées sur le marché des crédits aux ménages sont les suivantes :

- augmentation de la réglementation dans le domaine : régulation des émissions de CO2 et reporting, prise en compte dans les appels d'offres publics de critères durables ;
- changement dans le comportement des consommateurs : recherche de financements verts, préférences et attentes centrées sur l'utilisation et les solutions partagées, moins sur la propriété ;
- utilisation des données comme vecteur de l'amélioration de la compréhension et de la conduite du changement.

Un premier benchmark chez certains acteurs de la Place en matière de finance durable révèle :

- une tarification dédiée : remises (sur les tarifs ou primes) liées aux achats verts,
- une offre « verte » dédiée : au moins un produit adapté au segment des marchés verts,
- une large gamme de produits « verts » comprenant une variété de solutions de financement et d'assurance,
- une plateforme de conseil automatisée pour planifier et financer automatiquement les travaux de rénovation énergétique, sélectionner les véhicules moins polluants et/ou suivre ses dépenses vertes,
- des partenariats avec des opérateurs engagés,
- la formation de collaborateurs commerciaux pour incarner la finance verte.



[Retour à la TM](#)

Un nouveau paysage pour la réglementation du crédit à la consommation

UN NOUVEAU PAYSAGE POUR LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Intervention et animation de **Bart Vervenne**, Eurofinas' Chair

Panel de la table ronde :

Mariusz Cholewa, President of the Management Board, ACCIS,

Fausto Matos, EPP Policy Adviser, Internal Market Committee, European Parliament,

Gianluca Soma, Head of International Retail Banking Europe, Societe Generale International Retail

La table ronde a été introduite par **Bart Vervenne** Président d'Eurofinas et Directeur général d'AlphaCredit au Benelux.

La révision de la directive européenne sur le crédit à la consommation, remplaçant le cadre existant de 2008, est entrée dans sa phase finale. Il est probable qu'un accord soit trouvé en trilogue avant la fin de l'année.

Quels sont les changements significatifs pour le secteur du crédit à la consommation ? Quel impact ces changements législatifs auront-ils sur l'offre existante et la capacité des prêteurs à répondre aux attentes des clients de bénéficier d'un parcours digital fluide et simple ? Les nouvelles règles permettront-elles une offre de crédit plus sûre ou conduiront-elles à une plus grande exclusion financière ? Un marché européen plus intégré va-t-il se matérialiser, soutenu par une véritable égalité des chances pour les opérateurs historiques et les nouveaux entrants sur le marché ?

Gianluca Soma évoque le futur visage du crédit à la consommation, dans un contexte de révision de la DCC. Face à un environnement changeant et instable, de nouveaux acteurs ont émergé sur le marché européen grâce notamment aux ouvertures permises par la directive sur les services de paiement (DSP2).

Les principaux objectifs de la révision de la directive de 2008 sur les contrats de crédit aux consommateurs :

- améliorer la protection du consommateur : meilleure information, pratiques commerciales plus encadrées (taux de plafonnement, interdiction des offres groupées, frais de remboursement anticipé plus contrôlés), renforcement des droits des clients (accord explicite, droit de rétractation, absence de discrimination pour les consommateurs résidents de l'UE) ;
- encourager la transition vers des crédits à la consommation verts ;
- élargir le champ d'application de la directive aux crédits de petits montants et courte durée (moins de 200 euros et avec un délai de remboursement ne dépassant pas 90 jours), à la LOA, ainsi qu'aux nouveaux acteurs qui distribuent des crédits à la consommation mais qui ne sont ni des établissements de crédit ni des établissements de paiement ou de monnaie électronique. Le périmètre de la directive sera aussi élargi à tous les crédits à la consommation jusqu'à 100 000 euros ;
- renforcer les règles d'examen de la solvabilité de l'emprunteur.

Pour Gianluca Soma plusieurs points d'attention sont à relever :

- éviter la discrimination fondée sur la nationalité nécessite des investissements communs dans la technologie et des

[Retour à la TM](#)

Orientation client : exploiter les données dans le crédit-bail et le crédit à la consommation

- réglementations harmonisées en Europe, notamment en ce qui concerne le recouvrement de créances ou l'accès à un fichier positif unique au niveau européen,
- les objectifs de transition vers une finance verte sont relativement généraux, une incitation aux prêts verts plus ciblée dans la directive serait pertinente pour atteindre ces objectifs ;
- la directive ne comporte pas de disposition sur les prêts en devises étrangères, la durée maximale de crédits à la consommation ou les prêts à taux variable ;
- certaines dispositions de la nouvelle directive pourraient avoir pour effet de restreindre l'accès au crédit à certaines catégories de population (étudiants...);
- le taux plafond est-il le bon outil pour protéger le consommateur ? La forte remontée des taux d'intérêt depuis le

début de l'année et la relative inertie de la formule utilisée en France pour calculer le taux d'usure font craindre un risque d'exclusion du crédit pour les emprunteurs les plus risqués.

Fausto Matos, dresse un tableau des points identifiés comme prioritaires par les députés. Il précise notamment que le groupe PPE a ajouté dans le texte une exemption à l'application de la directive pour les crédits finançant des objets connectés afin de préserver certains secteurs d'activité (le secteur de la téléphonie notamment).

Malgré les fortes pressions du PPE cette exception ne sera probablement pas retenue, le Conseil de l'UE et la Commission européenne n'y étant pas favorables.

SESSION COMMUNE CRÉDIT-BAIL – CRÉDIT À LA CONSOMMATION

ORIENTATION CLIENT : EXPLOITER LES DONNÉES DANS LE CRÉDIT-BAIL ET LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Intervention et animation de **Javier Castro Linares**, Senior Manager, Management Consulting, Accenture's Financial Services Practice (Spain)

Panel de la table ronde :

Gonçalo Raposo Carriço, Head of Digital Policy EU Corporate Affairs, Santander,
Arianna Lombardo, Head of Business Development EMEA Direct Markets, CRIF,
Sven Siering, Managing Director, vent.io (Deutsche Leasing)

Gonçalo Raposo Carriço, head of digital EU Policy EU Corporate affairs, Santander, a dressé un panorama de la stratégie de l'Union européenne dans le domaine du numérique et de ses impacts pour le secteur financier.

Les objectifs de cette stratégie sont multiples : définir des règles claires et équitables pour l'accès aux données et leur utilisation, donner des droits aux utilisateurs afin qu'ils restent maîtres de leurs données, réunir l'ensemble des données d'un secteur au sein d'espaces européens communs et interopérables, etc.

Dans le domaine financier, la Commission européenne a défini une stratégie pour la finance digitale. Outre l'identité numérique, indispensable pour l'ensemble des utilisateurs de services, la réflexion a également été lancée sur l'« *open finance* » qui a pour objectif de renforcer l'échange de données entre entreprises afin de favoriser le développement d'une offre innovante et personnalisée, fondée sur l'utilisation de ces données mises en commun. L'initiative sur l'« *open finance* » devrait permettre la création de cet espace de données pouvant contenir des informations portant sur les scores de crédit, l'assurance, les investissements, etc.

Cette stratégie se traduit par un certain nombre de projets législatifs qui impactent à des degrés divers l'industrie du crédit à la consommation : le règlement sur l'intelligence artificielle (traitement des scores de crédit), la directive sur les données (dans laquelle s'inscrit l'« *open finance* »), ainsi que la révision de la directive sur les services de paiement.

[Retour à la TM](#)